

**Procès-verbal du conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick.
Réunion régulière du 13 mars 2022, 19 h, par voie d'Internet**

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Joëlle Martin, vice-présidence interne
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19 h 02.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence interne propose Donald Audet comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 30 janvier 2022.

La vice-présidence interne propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du représentant des officiels tel que présenté. Appuyé par vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

a) Vidéo pédagogique

La direction générale a annoncé que puisque la charge de travail en mars est devenue plus importante que prévu, il est préférable de repousser le tournage des vidéos pédagogiques (sur la poursuite et à la manière de) au début avril. On gagnera du temps pour trouver un local et une équipe pour la figuration. La réalisation sera confiée à Mathieu Lewis et les scripts sont presque complétés. La sortie est prévue pour mai avec une rediffusion sur nos réseaux à l'automne.

7) Tournée jeunesse/Matches en ligne.

La réponse des écoles est moins importante que prévu initialement. On garde toujours espoir de pouvoir donner les 16 ateliers prévus et offrir 3 ou 4 matchs publics (nous avons des fonds pour 7 matchs). Il nous faut donc nous préparer à offrir un nouveau volet au projet pour utiliser les fonds qui nous ont été alloués. La représentante des entraîneurs a demandé si ce nouveau volet doit être en ligne. La direction générale a dit que non, mais l'accès doit être le même dans la province et donc le déplacement devient un facteur à considérer à l'intérieur du budget. L'important est que les formations soient offertes à un groupe d'âge scolaire. Le représentant des officiels a demandé s'il était possible de transférer ces surplus au financement de la Gougoune dorée, ce qui n'est pas possible avec les conditions de la subvention.

8) Spectacle exploratoire

Les modifications apportées au projet initial pour répondre aux conditions imposées par la pandémie ont été approuvées par le bailleur de fonds.

Le projet sera maintenant en trois parties :

- La première partie sera un atelier offert sur le plan provincial en ligne en 2 sessions qui explorera la création de spectacles d'improvisation, touchant à différents formats. L'atelier offrira des outils à des adultes intéressés de produire un spectacle d'improvisation dans leurs communautés respectives.
- La deuxième partie sera un atelier offert sur le plan provincial en ligne en une session qui touchera des notions d'improvisation et portera sur l'improvisation comme moteur créatif et de la production de spectacles improvisés. Elle sera adaptée aux gens qui sont moins habitués avec l'impro-match, par exemple des troupes de théâtre communautaires. On estime livrer cette formation approximativement 6 fois au cours du projet.
- La troisième partie du projet sera d'appuyer logistiquement et dans une certaine mesure financièrement la production de spectacles d'improvisation régionaux.

Un document pédagogique accompagnateur est en production par Michel Albert. La présidence demande si les artistes des spectacles pouvaient être rémunérés s'ils chargent à la porte. La direction générale a dit qu'elle vérifierait, mais qu'il soit possible que les spectacles doivent être rendus bénévolement, mais que des fonds pourraient être recueillis pour leur organisation. Elle vérifiera auprès de nos bailleurs de fonds.

Le représentant des officiels a demandé si ces artistes doivent être adultes et la réponse est que non; l'aspect intergénérationnel est même encouragé.

9) Projet interprovincial

Dû à la charge de travail courante, une partie du projet sera reporté en septembre. Des matchs en ligne entre des équipes des quatre provinces atlantiques seront organisés à l'automne et des vidéos seront produites à la fin de l'été. De plus les organisations et écoles des quatre provinces atlantiques seront invitées à soumettre une demande pour une bourse d'équipement afin de combler des besoins pour l'arbitrage et la construction ou

réparation de bandes. Une enveloppe budgétaire de 10 000 \$ à répartir entre les différentes régions est disponible pour le financement de ces acquisitions.

De plus, il reste quelques ateliers qui n'ont pas encore été donnés et l'intérêt des différentes écoles pas encore rejoint semble faible. Il faudra peut-être proposer un partenariat avec un autre organisme comme les jeux régionaux des jeux de l'Acadie en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, ou au pire, transférer ces fonds dans un autre volet du projet avec la permission de nos bailleurs de fonds.

10) Semaine provinciale la fierté française

Improvisation NB a été approché pour produire deux vidéos qui serviront dans les écoles francophones de la province pour initier les élèves à l'art de l'improvisation dans le cadre de la SPFF. Le premier pour les enfants d'âge préscolaire à la 4^e année et l'autre pour les 5^e à 12^e année. Après la semaine (15 au 19 mars), les droits d'utilisations et de diffusion de ces vidéos nous seront rendus et nous pourrons nous en servir comme il nous en convient. La direction générale a eu 2 semaines pour les produire et le projet est terminé.

11) Fonds d'action culturelle communautaire

La présidence a informé le CA qu'ImproNB, contrairement à l'habitude, n'appliquera pas pour du financement dans le cadre du fond d'action culturelle communautaire (FACC) cette année. Les ressources sont employées à la complétion de plusieurs projets, nous sommes dans l'attente de réponse d'une autre demande faite en décembre et il nous a été suggéré que nous concentrions nos énergies sur les projets en cours pour l'instant. Comme nous avons les fonds nécessaires pour fonctionner jusqu'en novembre, le conseil d'administration a convenu de ne pas faire de demande maintenant.

12) Tournoi secondaire

La présidence a rappelé que les règles provinciales de protection contre la COVID seront seulement levées demain. Par conséquent, il n'est toujours pas clair quels seront les effets sur la santé publique, ou même comment les rassemblements publics seront transformés. La direction générale a pour sa part manifesté un certain inconfort et nous rappelle qu'on doit planifier l'événement avec prudence et penser à un plan B si pour quelques raisons que ce soit on ne peut pas tenir l'événement dans une école.

Des deux écoles qui devaient accueillir les tournois en 2020, l'Odyssée préférerait ne pas être l'hôte de l'événement cette année. Tracadie, bien que certains signes nous laissent croire en leur intérêt, n'a pas encore répondu, mais la date limite pour soumettre leur intérêt est la semaine prochaine. Les autres possibilités envisageables, si aucune école ne peut être hôtesse de l'événement, seraient le campus de Moncton ou un hôtel moyennant des frais d'inscription modifiés.

Le CA a convenu qu'une annonce sera faite dans la semaine du 20 au 25 mars pour présenter les modalités du tournoi secondaire cette année. Nous aurons ainsi le temps d'infirmer ou de confirmer certains signes et informations qu'on a reçus et ça donnera assez de temps à nos équipes de se préparer en conséquence.

13) Zèbre d'or

Il y a de l'intérêt pour la participation au Zèbre d'or qui a été manifesté sur nos réseaux. La tenue du tournoi devrait avoir lieu cet été. Le financement a été reporté depuis 2 ans. Une discussion sur le financement pour les années à venir a eu lieu et l'idée d'un partenariat avec un autre événement ou encore avec une autre ligue qui accueillerait l'événement est sur la table pour le futur.

La présidence propose que les démarches soient entreprises afin de réserver les salles nécessaires au Centre Aberdeen du 15 au 17 juillet pour le tournoi du Zèbre d'Or. Appuyé par le représentant des officiels.

Le représentant des officiels propose que des frais d'inscription de 40 \$ par joueurs soient exigés pour le Zèbre d'Or. Appuyé de représentante des entraîneurs. Abstention de la représentante jeunesse. [Questions financières] Adopté à l'unanimité.

14) Varia

- a) La finale des Jeux de l'Acadie qui est prévue à Saint-Jean/Quispamsis va de l'avant. Une annonce pour rappeler aux officiels qu'ils doivent avoir une vérification de casier judiciaire à jour devait être faite dans les prochaines semaines.

15) Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion ordinaire du CA aura lieu le 24 avril à 19 h.

16) Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose la clôture de la réunion à 21 h 03.